



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2001/13
11 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTIENS EUROPÉENS

Quarante-neuvième réunion plénière
(Genève, 11-13 juin 2001)

**CÉLÉBRATION DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA CONFÉRENCE DES STATISTIENS EUROPÉENS**

Document élaboré par Svein Longva¹ et Paolo Garonna²

1. La Conférence des statisticiens européens célébrera son cinquantième anniversaire à l'occasion de sa cinquantième réunion plénière (Paris, 10-12 juin 2002).

I. Séminaire : La Conférence des statisticiens européens - Quels enjeux pour demain ?

2. Une journée entière sera consacrée à l'examen des principaux défis que la Conférence aura à relever ainsi que des questions et problèmes auxquels elle devra accorder la priorité. L'aptitude à répondre aux exigences futures dépend forcément de ce qui a été réalisé par le passé. Ces réalisations feront également partie du débat.

¹ Président de la Conférence des statisticiens européens.

² Directeur de la Division de statistique de la CEE-ONU.

3. Le séminaire comportera deux volets. Pour chacun, un organisateur sera chargé de définir les questions à examiner, de recueillir les contributions et de prendre toute autre disposition nécessaire.

A. Le rôle de la Conférence des statisticiens européens en Europe et en Amérique du Nord (région de la CEE)

4. La société, les institutions, l'économie et le contexte général connaissent des mutations profondes et rapides en Europe et en Amérique du Nord. Quel sera l'impact de tous ces changements sur les statistiques et sur le rôle de la Conférence des statisticiens européens ? Il faut s'intéresser en particulier à la transition vers l'économie de marché en Europe et dans la CEI, au processus d'élargissement/approfondissement de l'Union européenne, aux effets de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) et aux tentatives de renouvellement et de renforcement de la coopération transatlantique.

5. Que peut faire la Conférence des statisticiens européens pour mieux prendre la mesure des changements qui s'opèrent, renforcer le processus démocratique et donner aux décideurs les moyens d'agir en meilleure connaissance de cause ?

6. Quelles sont les incidences pour les systèmes statistiques nationaux et quelle aide la Conférence des statisticiens européens peut-elle leur apporter ?

B. Le rôle de la Conférence des statisticiens européens dans le contexte statistique mondial

7. La Commission de statistique, avec le concours de la Commission économique pour l'Europe, est l'organe "de tutelle" de la Conférence des statisticiens européens, ce qui explique, entre autres, les liens constants et très forts entre la définition des politiques statistiques au plan mondial et au plan régional. La Conférence des statisticiens européens a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de règles - par exemple les Principes fondamentaux - et de normes statistiques et dans la coordination des activités statistiques au niveau international. À l'avenir, elle devra œuvrer dans un contexte très différent car les institutions statistiques d'autres régions deviennent de plus en plus actives et leurs travaux font de plus en plus autorité. La fin de la guerre froide et la priorité accordée à la paix et à la sécurité, au développement économique et social et à l'environnement dans les activités des Nations Unies ont eu et auront des incidences sur les activités statistiques internationales et sur le rôle de la CEE-ONU.

8. Quel sera donc le rôle de la Conférence des statisticiens européens dans ce nouveau contexte ? Quelles seront en particulier les incidences de cette nouvelle donne sur :

- la coordination des travaux statistiques entre les principales organisations internationales opérant dans la région et avec les autres organisations intervenant dans d'autres régions ou au niveau mondial;
- la promotion de la coopération interrégionale;
- la promotion de la comparabilité internationale des statistiques;
- le rôle futur des Principes fondamentaux;

- l'offre d'incitations et d'outils permettant d'améliorer la qualité des statistiques internationales et la diffusion des statistiques nationales au niveau international;
- le dialogue directeur sur les questions relatives aux statistiques, les meilleures pratiques et l'émulation créatrice d'innovations et d'adaptations;
- le rôle de la Conférence des statisticiens européens dans le transfert de savoir-faire, le renforcement des capacités et la coopération technique dans le domaine statistique;
- etc.

II. Célébration officielle

9. Une séance plus formelle, d'une demi-journée, sera consacrée à des discours et à une table ronde de haut niveau.

i) Discours

Messages (enregistrés) du Secrétaire général de l'ONU et du Président de l'Union européenne

Allocutions du Secrétaire exécutif de la CEE,
du Secrétaire général de l'OCDE,
du Secrétaire général de la CEI
et du Directeur de la Division de statistique de l'ONU.

ii) Table ronde de haut niveau

Les participants à la table ronde examineront les conclusions du séminaire et s'intéresseront tout particulièrement à ce qu'a accompli la Conférence au cours de son histoire, aux défis qu'elle devra relever et à ses perspectives stratégiques.
